

L'honorable M. *MacInnes* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Donald McInnes*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

L'espoir que j'exprimais, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement.

Le *Canada* a eu l'avantage d'une année de grande prospérité.

Ses cultivateurs ont eu une abondante récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux.

Ses industries manufacturières, et autres, se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices.

Ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règne dans les limites de ses frontières.

De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* a péri par la main d'un assassin, et il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée ici comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'*Empire Britannique* à la République Américaine.

Pendant les vacances du parlement, j'ai eu le plaisir de visiter la province du *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et, après m'être ainsi renseigné par moi-même, je puis sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile qui, avec le temps, sera habitée, j'en ai la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. On croit donc que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provinciaux, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Cette question sera soumise à votre considération.

Dans le cours de mon voyage, nombre de tribus sauvages sont venues à ma rencontre, et toutes m'ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement et des aborigènes.

Je regrette, néanmoins, d'avoir à dire que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires, existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années.

Tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol.

Ces efforts ont assez bien réussi, mais c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes et, ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays.

L'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et, à mon avis, a rendu urgente une augmentation de l'effectif de la police à cheval. On vous demandera de sanctionner cette augmentation.

Le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil vous sera soumis, et une mesure à ce sujet sera également soumise à votre considération.

Le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, le devoir vous est imposé de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes. Une mesure à ce sujet sera mise devant vous.

Plusieurs autres mesures importantes seront soumises à vos délibérations, entre autres des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des Actes relatifs à la Cour Suprême du *Canada*, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire; et l'on appellera aussi votre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté.

On presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du chemin de fer Canadien du *Pacifique* comprise entre *Prince Arthur's Landing* et *Winnipeg*, et l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points. La section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, qui l'exploite actuellement. On a fait un progrès considérable sur la section de l'est, commençant à la Station de *Calender*, et l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année.

À la *Colombie-Britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar* se continuent, avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar*.

Sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie. Pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et cent soixante et un mille de ce parcours sont ouverts à la circulation.

En outre, la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Je suis heureux d'avoir à vous informer que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié*, et, au mois de septembre, la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Vous serez heureux d'apprendre qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Bésil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, vous sera soumis, et je recommande ce rapport à votre sérieuse considération.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics de l'année dernière vous seront soumis. Vous y verrez avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres. Une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt, et la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital. On a donc obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande maintenant à votre attention les divers sujets mentionnés et les affaires générales qui vous seront soumises, avec pleine confiance dans votre habileté et dans votre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
" Acte concernant les chemins de fer. "

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, (Kingston), il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (Kingston),

La Chambre s'est ajournée.